



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER
NIGER BASIN AUTHORITY



AFRICAN DEVELOPMENT BANK
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° DD2 /AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/UNCP/SPM/ASPM/2026 DU 22 JAN 2026

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES (TRAITEMENTS MECANQUES ET BIOLOGIQUES) DU MAYO BADJOUMA DANS LA LOCALITE DE SAKLOUNA, COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Le Coordonnateur du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)-Composante Cameroun (Maître d'Ouvrage Délégué), lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'aménagement des berges (Traitement mécanique et biologique) du Mayo BADJOUMA dans la localité de SAKLOUNA, Commune de PITO, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Le PIDACC/BN entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs aux travaux à exécuter selon l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). Il sera notamment question de :

- Réaliser les ouvrages ;
- Donner la priorité aux matériaux locaux et à la main d'œuvre locale (main d'œuvre qualifiée et non qualifiée);
- Favoriser le paiement des ouvriers par semaine à un montant fixe journalier net à percevoir de (3000FCFA) après rendement minimal journalier atteint et les encourager à épargner le tiers de leur revenu et à suivre une formation à un métier ou à développer une initiative génératrice de revenus et,
- Favoriser l'insertion sociale d'au moins 70% des ouvriers.

2- Consistance des travaux

Pour les travaux d'aménagement des berges du cours d'eau (Traitement mécanique et biologique), la consistance des travaux comprend :

- Les activités de mobilisation et d'installation de chantier, et des études d'exécution (Projet/programme d'exécution, actualisation de l'APD, dossier de recollement, etc...) ;
- Mise en place de dispositif spécial de sécurisation du personnel de chantier et de l'équipe de suivi des travaux, en activité sur les berges ;
- La mise en place et l'organisation du personnel HIMO ;
- Le débroussaillage et nettoyage sur toute l'étendue du site et enlèvement et dépôt des débris hors du site ;
- Les travaux de terrassement (déblais/remblais) pour la récupération des berges dégradées et l'assise des ouvrages ;
- La fourniture et pose de géotextile anti-poinçonnement sous enrochements aux droits des zones

- critiques majeures ;
- La protection par enrochement ou gabionnage des talus des berges récupérées, aux droits des zones critiques ;
- La protection par végétalisation des talus des berges récupérées, aux droits des zones critiques mineures ;
- La prise en compte des aspects socio-environnementaux et de pérennisation du projet (Fourniture et plantation des plants d'arbres, fourniture au Comité de gestion des ouvrages d'un ensemble de petits matériels et équipements (EPI) de chantier HIMO, y compris une boîte à pharmacie) ;
- La fourniture et pose d'une plaque signalétique du projet suivant le modèle du Maître d'ouvrage.

3- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent soixante-six millions (166 000 000) francs CFA TTC**.

4- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est présenté **cinq (05) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises camerounaises ou étrangères exerçant dans le domaine des travaux publics et restauration des terres dégradées.

6- Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financées par la Banque Africaine de Développement : **PRÊT FAD N° 2100150040894** (Pour la partie Hors Taxe) et les Fonds de contreparties du PIDACC/BN – Cameroun, Budget de l'Exercice 2026 et suivants (Pour la partie Taxe).

7- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est **hors ligne**.

8- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant égal à **3 320 000 (trois millions trois cent vingt mille) Francs CFA**.

NB : Toute caution de soumission pour être jugée recevable, doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun conformément à Lettre-Circulaire N000019/LC/MINMAP signée de l'Autorité des marchés.

Chaque caution provisoire doit être valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) aux heures ouvrables de 7h30mn à 15h30mn à l'Unité Nationale de Coordination du PIDACC/BN Cameroun à Garoua, sis au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel : (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com avec copie à cmemboumegasoft@gmail.com dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Il peut être également consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontrats> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage délégué.

10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) Composante Cameroun, sis à Garoua au quartier Plateau en face de CRTV-Nord, Tel : (+237) 674 510 896 / 699147491. E-mail : pidacc.cameroun@yahoo.com avec copie cmemboumegasoft@gmail.com, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA, payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

11-Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 06/02/2026 à 13 heures précises au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) – Cameroun à Garoua sis au quartier Plateau, Face CRTV-NORD, sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002 / AONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM/UNCP/SPM/ASPM/2026 DU 22 JAN 2026

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES (TRAITEMENTS MECANQUES ET BIOLOGIQUES) DU MAYO BADJOUMA DANS LA LOCALITE DE SAKLOUNA, COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12-Recevabilité des plis

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)

pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB et devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit:

- Enveloppe A : « Dossier Administratif »
- Enveloppe B : « Offre Technique »
- Enveloppe C : « Offre Financière »

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé, seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ou l'absence de la version originale scannée sous clé USB au format PDF.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 06/03/2026 à **14 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC, dans la salle de réunion du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

14-Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixant les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ✓
- Fausse déclaration ; ✓
- Pièce falsifiée ou non authentique ✓
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative (48h) après l'ouverture des offres. ✓
- non-respect du format de fichier des offres ;
- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Absence d'une attestation de solvabilité financière d'un montant supérieur ou égale à 50 000 000 FCFA ;
- Absence de l'attestation de l'inscription à l'ordre national du conducteur des travaux proposés et résidant au Cameroun ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- Absence de la charte d'Intégrité ;
- Absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
- non-respect du format de fichier des offres ;
- non-respect d'au moins 80% de critères essentiels des offres techniques.
- Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires seront évalués selon le tableau ci-dessous :

I	Présentation de l'offre	/ 02 critères
II	Expérience spécifique du soumissionnaire	/ 04 critères
III	Expérience et qualification du personnel	/ 11 critères
IV	Matériels et logistique	/ 13 critères
V	Organisation méthodologique et planning	/ 08 critères
VI	Capacité financière	/ 02 critères
TOTAL		/ 40 critères

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15- Attribution

Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

18- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro

Coordonnateur National du PIDACC/BN - Cameroun

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage
- Président CSPM
- Affichage chrono

